

COMPTE RENDU

DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2012

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du 18 octobre 2012 ;
- Présentation des modifications apportées aux Masters des métiers de l'enseignement ;
- Présentation du Bureau de la Vie de l'étudiant ;
- Présentation du dispositif d'accueil des étudiants étrangers ;
- Avis sur le projet des cordées de la réussite ;
- Point d'avancement sur le ROF et l'offre de formation ;
- Questions diverses

La séance débute à 14h00, le conseil est présidé par Madame Souad HARMAND, Vice Présidente chargée des formations et Vice Présidente CEVU.

Le quorum étant atteint, le conseil peut siéger valablement.

I. Approbation du compte rendu du 18 octobre 2012

Madame Truffert souhaite qu'il soit modifié, dans les questions diverses page 8, la phrase relatant l'amplitude d'ouverture des Bibliothèques, comme suit : « Pour information le ministère préconise une ouverture en moyenne de 65h/semaine, la moyenne nationale est de 64h, pour valenciennes la moyenne est de 60h ».

Monsieur Sénéchal réitère sa question posée lors du dernier CEVU à propos de la divulgation des fiches missions des Vices Présidents.

Madame Harmand lui rétorque que le Président est saisi de la question. Dès qu'elle en aura connaissance, elle les diffusera.

A l'avenir le compte rendu sera paginé.

Aucune autre modification n'est demandée.

Le compte rendu du 18/10/2012 est adopté avec ces modifications.

II Présentation des modifications apportées aux Masters des métiers de l'enseignement

Madame Harmand informe les membres du CEVU que les 6 Vices Présidents CEVU se sont rencontrés au sein du PRES sur cette thématique.

Peu d'informations ont été communiquées par le ministère notamment sur l'organisation des futurs ESPE, l'avenir des étudiants de M1 ayant raté l'admissibilité...

Quoi qu'il en soit, la décision a été prise de revoir à minima les maquettes déjà en place en tenant compte des changements de dates des épreuves d'admissibilité (Juin 2013 au lieu de Novembre 2013).

Les Universités ont toute latitude pour apporter ces modifications.

Ces adaptations doivent permettre de préserver la qualité de la préparation à l'épreuve.

Les volumes horaires de préparation restent sensiblement les mêmes.

Les composantes concernées sont : la FLLASH, la FSMS et l'ISTV.

Chacune de ces composantes présente les modifications souhaitées par les équipes pédagogiques. Les nouvelles maquettes pédagogiques sont diffusées aux conseillers.

Madame Grant intervient pour les Masters Anglais et Histoire et Géographie de la FLLASH, Monsieur Tabka pour le Master de Mathématiques de l'ISTV et Monsieur Arnal pour le Master EPS de la FSMS.

La logique est la même pour tous à savoir préparer les étudiants de M1 à l'épreuve d'admissibilité anticipée de juin 2013.

Des permutations d'UE et de semestres sont faites entre M1 et M2 afin de mettre en place une véritable préparation pour ces étudiants.

En général ces modifications se font à volume horaire constant pour éviter la surcharge de travail des étudiants sauf pour le Master d'Histoire et Géographie (+ 48h).

Monsieur Sénéchal demande que soit précisé les compétences auxquelles les étudiants peuvent prétendre au travers de ces UE. Cela permettra une réorientation plus aisée sur le marché du travail en cas d'échec.

Les conseillers échangent sur ces modifications et sur les répartitions des ECTS répondant à une volonté unique : l'adaptation forcée au nouveau calendrier de l'admissibilité.

Madame Harmand remercie l'ensemble des collègues qui ont travaillé dans l'urgence.

Ces maquettes sont soumises à l'avis du CEVU.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

III Présentation du dispositif d'accueil des étudiants étrangers

Madame Harmand aborde ce troisième point à l'ordre du jour en rappelant aux conseillers que cette question avait été soulevée lors du CEVU du 18/10/2012.

En effet il avait été fait remarquer qu'un accueil spécifique était organisé pour les étudiants dans le cadre des échanges ERASMUS et rien ou presque pour les autres.

Madame Harmand rappelle que 1000 étudiants étrangers (10% des effectifs) sont accueillis à l'UVHC, c'est donc une préoccupation légitime.

Elle demande à Monsieur Fabrice Guizard Vice Président des Relations Internationales de l'UVHC de prendre la parole.

Monsieur Guizard commence par une généralité :

Ce qui fait la force de notre pays au niveau international, c'est une offre de formations d'excellences, par contre son talon d'Achille est l'accueil.

Qu'entend-on par accueil ?

Une préparation à distance (informer les étudiants sur le déroulement de leur formation, leur condition de vie...)

La mise en place d'un guichet unique (concentrer en un lieu unique tous les services afin de faciliter les démarches)

L'organisation de journées d'intégration

L'organisation de stages intensifs de remise à niveau en Français

Le travail avec les associations étudiantes

Le travail avec des partenaires comme le CROUS qui organise des sorties pour ces étudiants, simplification des démarches...

Cet accueil se décompose en trois niveau ;

- **National** : Campus France (Vérification des ressources), Salons, Plateforme internationale du CNOUS.
- **Université** :

La réalité d'étudiant étranger est très différente en fonction de l'origine de l'échange ou encore en fonction du lieu d'obtention du BAC.

Exemple : un étudiant étranger qui a obtenu son bac en France n'est pas considéré comme étranger. Idem un Erasmus n'est pas comptabilisé parmi les étudiants étrangers. Pour l'UVHC sur les 1000 étudiants étrangers environ 870 sont réellement comptabilisés comme tels. On trouve également des spécificités par rapport aux financements conditionnant leurs arrivées en France (Boursiers de Gouvernements étrangers, financeurs privés...)

Communication :

A l'UVHC l'information se fait avant tout sur le site : onglet international (en anglais).

Journées d'intégration :

Dans le cadre des échanges Erasmus, des journées d'intégration sont financées par l'Europe ; environ 80 étudiants y participent chaque année (chiffres en hausse).

Calendrier universitaire :

La rentrée est de plus en plus précoce. Les étudiants quelque soit leurs origines arrivent de septembre à décembre. Comment organiser un véritable accueil ?

Le logement :

Le SRI peut passer des réservations de chambres au sein des Résidences Universitaires pour les étudiants ERASMUS puisqu'ils sont connus à l'avance. Pour les autres ?

Malgré tout il n'y a pas une forte pression sur ce type de logement à Valenciennes, on peut loger 200 étudiants étrangers chaque année au CROUS.

Les SRI :

S'appuient sur un réseau de coordonnateurs RI au sein de chaque composante

- **Composantes :**

Les plus importantes organisent leurs propres accueils (IUT, ENSIAME).

A la fin de ce constat, Madame Harmand s'interroge : « Quand l'étudiant étranger arrive, Que doit-il faire, Où doit-il aller ? »

Monsieur Guizard pense qu'il faut travailler sur le comment. L'UVHC ne s'en tire pas trop mal malgré tout, mais on peut toujours faire mieux !

Madame Truffert émet l'idée de la mise en place d'un guichet numérique unique.

Monsieur Guizard, précise que le site est de plus en plus précis et complet dans ce domaine.

Madame Cancellière informe les conseillers que des actions en faveur de l'intégration professionnelle des étudiants étrangers se fait via des partenaires extérieurs : « Go For It » et est relayé par le SIO SIP sur le site.

Madame Harmand souhaite qu'un questionnaire soit mis en place pour connaître les attentes de ces étudiants.

Monsieur Pommeray interroge Monsieur Guizard sur la connaissance qu'ont les ambassades des accords et partenariats internationaux que signent les universités.

Monsieur Guizard répond que ces accords et partenariats internationaux sont remontés au Ministère des Affaires étrangères par l'UVHC quand le CA en a la connaissance.

Madame Harmand remercie Monsieur Guizard pour cet état des lieux.

IV Présentation du Bureau de la Vie de l'étudiant

Madame Harmand demande à Monsieur Vaganay d'introduire les activités de Monsieur Deruy Responsable du Bureau Réussite et Vie de l'Etudiant.

Monsieur Vaganay présente ce nouveau bureau qui se situe au sein de la Direction des Etudes et de la Vie de l'Etudiant, Service Général de l'Université.

Cette structure qui héberge le Bureau de la Vie de l'Étudiant est avant tout un service d'appui aux composantes et un appui au pilotage.

Cette mission « Réussite et Vie de l'Étudiant » est au cœur des dispositifs mis en place par le ministère et fera l'objet d'indicateurs. L'UVHC décide donc de renforcer la DEVE sur cette mission par l'arrivée d'un cadre.

Monsieur Deruy prend la parole et présente les missions principales qui lui ont été confiées : Promouvoir et développer les initiatives et les actions étudiantes afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie sur les campus (Accueil et information des étudiants, Soutien à la Vie Associative, Préparation et suivi CEVU, CVE, FSDIE, évènementiel , accueil et suivi des étudiants en situation de handicap, interface et relais avec partenaires (Fond National d'Aide Urgence, CROUS).

Coordonner et assister les dispositifs en faveur de la réussite de l'étudiant (coordination des dispositifs, des actions, assistance au montage de projet, participation à la production de statistiques, d'études, renseignement d'indicateurs).

Monsieur Sénéchal souhaite avoir des précisions sur ces missions notamment en termes de pilotage, ainsi que sur les interactions avec les services communs.

Madame Harmand répond que Monsieur Deruy assurera une coordination des projets afin d'assurer une meilleure lisibilité de ceux-ci au sein de l'établissement et un suivi financier des dispositifs pour répondre au ministère et aux financeurs.

Madame Harmand remercie Messieurs Vaganay et Deruy pour cette présentation. Un diaporama sera communiqué à l'ensemble des conseillers.

V Avis sur le projet des cordées de la réussite

Madame Harmand rappelle que jusqu'à présent seule l'ENSIAME participe à cet évènement. L'objectif affiché est que l'UVHC soit tête de cordée.

Elle demande à Madame Derviaux, chargée de mission, d'exposer aux conseillers le projet de l'UVHC :

La cible :

3 collèges en ZEP, 6 classes mobilisant 150 étudiants

Déroulement :

3 visites/ mois/ classe/ collège, de décembre à avril

Le but :

15 collégiens seront accompagnés individuellement (Tutorat étudiant). Ils seront sensibilisés à la culture, au sport, afin de susciter chez eux l'envie de venir étudier à l'UVHC alors que le milieu social au sein duquel ils se situent ne le permet pas naturellement.

Aujourd'hui, le projet est au stade du montage financier et a été déposé au rectorat.

Madame Turpin-Winter souhaite savoir :

Comment les tuteurs seront formés ?

Quelle est la nécessité de la visite à domicile ?

Le dispositif peut-il être interrompu si la nécessité des visites disparaît ?

Madame Harmand répond que ce dispositif fait la promotion de l'excellence. Ces élèves seront choisis par leurs enseignants en fonction de leurs résultats scolaires et de leurs potentiels. L'université les ouvrira à la culture, au sport et a pour but de développer, chez eux, l'envie de faire des études par la mise en place d'un accompagnement de tuteurs étudiants formés par leurs pairs.

Les familles sont également associées afin qu'elles adhèrent au processus. La visite à domicile est une véritable prise de conscience, elle doit être systématique.

Monsieur Mallard témoigne puisqu'il a été associé à ce dispositif à l'ENSIAME, action qui a permis de détecter des étudiants prometteurs.

Le CEVU émet un avis favorable au développement de cette action.

VI Présentation du FSDIE

Madame Harmand souhaite que Madame Caouder, Vice Présidente Vie de l'Étudiant, fasse une présentation du FSDIE et de ses actions.

Madame Caouder explique que la mission du FSDIE est de « Promouvoir les initiatives étudiantes ».

La commission FSDIE veille :

- au rayonnement de l'UVHC au travers des projets étudiants
- au développement du sentiment d'appartenance à l'établissement.

Financement :

Le financement provient principalement des Droits d'inscriptions, du budget de l'établissement. D'autres financements (Collectivités territoriales, mécénat...) sont souhaitables pour développer ces actions

Utilisation de ces crédits :

Ces crédits viennent financer des projets étudiants qui ont pour but de :
Développer la Vie du Campus (Création d'évènements nationaux et locaux)
Développer les actions citoyennes, solidaires
Améliorer les conditions de vie sur le campus
Développer des actions de prévention, santé...

Principes généraux :

- A l'UVHC les associations supportent les projets
- Les composantes apportent leurs soutiens financiers et logistiques
- Ces associations déposent des dossiers
- Une commission étudie la pertinence, l'ambition du projet, le budget, le plan de communication. Un suivi du projet et un bilan financier est demandé à la clôture de l'action menée.
- Une large communication est faite sur la page d'accueil de l'ENT, en composante auprès des médias.
- 3 thématiques prioritaires sont à développer en 2012 2013 : le Handicap, le Développement Durable et la Culture.

Utilisation des crédits :

En 2011 46 dossiers ont été financés pour un montant de 85 430€

En 2012 49 dossiers ont été financés pour un montant de 85 000€

Madame Harmand souhaite que les étudiants viennent présenter les projets phares au CEVU.

Madame Caouder souhaite qu'un prix FSDIE annuel soit créé, afin de récompenser la plus belle réussite étudiante.

Suite à une question de Monsieur Pommeray, Madame Caouder précise que le FSDIE ne finance pas de projets de composantes (Remises de diplômes).

Monsieur Sénéchal souhaite connaître le circuit de validation et de paiement de ces projets.

Madame Caouder explique que pour toute demande de subvention inférieure à 2 000€ (la quasi-totalité) le circuit de validation et les délais de paiement sont assez courts puisque la commission FSDIE valide, le tableau de synthèse est validé par le DGS et le Président puis transmis à la DAF et à l'AC pour paiement.

Madame Harmand remercie Madame Caouder pour cette présentation.

VII Point sur l'avancement de l'offre de formation

Madame Harmand informe les conseillers sur les quelques précisions reçues du ministère dernièrement :

- Cohérence de l'offre de formation entre composantes,
- Développement de la mutualisation inter-université
- Soutenabilité financière de l'offre de formation
- Cohérence de l'offre UVHC par rapport à l'offre régionale

Madame Harmand précise que le choix de l'UVHC s'est portée sur la co-construction de formations et non pas de co-habilitations.

Ce sera le cas dans les domaines de la logistique, des transports, de l'énergie au niveau régional et en économie gestion.

L'avancement de l'offre de formation :

L'objectif est de figer cette offre pour février 2013.

Un comité d'évaluation interne sera constitué prochainement. Il aura pour mission de passer au crible l'offre de l'UVHC en Mars 2013 avant envoi au ministère.

Madame Kras souhaite connaître la méthode d'évaluation des formations. Elle fait part de son inquiétude de voir disparaître les spécificités locales au profit de diplômes régionaux !

Madame Harmand lui répond que l'objectif est qu'un étudiant diplômé de « L » sorte avec les mêmes compétences à Valenciennes qu'à Lille.

Madame Kras lui répond que c'est déjà le cas puisque les maquettes sont construites en respectant le référentiel !

Madame Harmand ajoute que Valenciennes a pour mission de revoir à la baisse le nombre de ses mentions pour la prochaine offre.

Monsieur Goutin questionne Madame Harmand sur la suite donnée au constat du problème de l'effectif croissant des primo-entrants titulaires d'un bac non approprié aux études de licence (en particulier bac PRO) pour lesquels aucune chance de réussite (en licence) n'est à espérer.

Madame Harmand répond que des textes sont prévus pour favoriser leur intégration dans les formations courtes, type BTS.

Suite à ce point aucune autre question n'est abordée.

Madame Harmand clôt ce CEVU et remercie l'ensemble des conseillers pour leur participation.

Présidence :

Madame Souad HARMAND, vice présidente CEVU

Membres présents avec voix délibératives :

Collège A :

GOUAZE Serge

DUBAR Mirentxu

SENECHAL Olivier

OUAFTOUH Mohammadi

Collège B :

CHERRIER Emmanuel

KRAS Anne Marie

GOUTIN Philippe
HAMROUN Mohammed
NIEMCZYK Sylvie
PETIT Dorian
POMMERAY Michel

Collège BIATSS :

FLOQUET Laurence
JOLY André
TURPIN- WINTER Hélène

Collège Usagers :

MAILLOT Maxence
GALLET geoffrey
MARECHAL Simon
LOIRS Romaric
MASLARD Julien
PILNIAK Adrien

Membres invités :

Mesdames : Caouder Nathalie, , Cancellière Mélinda, Derviaux Sylvie, Truffert Françoise,
Messieurs : Arnal Thierry, Bonduelle Alexandre, Deruy Eric, Guizard Fabrice, Tabka Jabel, Vaganay
François

Pouvoirs :

CLAISSE Thierry à SENECHAL Olivier
DUBOIS André à DUBAR Mirentxu
MAIRESSE Marie Pierre à KRAS Anne Marie
François DELEVAQUE à GOUTIN Philippe
HERBIN Amandine à GALLET Geoffrey
LAMOURET Cédric à MARECHAL Simon
BEGLOT Chloé à MASLARD Julien
COUSIN Laura à PILNIAK Adrien
BEN BARKA Mokhtar à HAMROUN Mohammed

La Vice Présidente CEVU

Pr. Souad HARMAND